

CYCLO-CROSS par équipe de 2

DEPART : Parc de loisirs de CORBAS. Parking rue Ningesser et coli

Circuit naturel plat avec obstacles à franchir avec passage de relais en zone adaptée + buvette

Dossards 12H

Cadets/Minimes 12H30

Pupilles/Benjamins 13H30

Adultes 14H30

Composition des équipes : 2 coureurs sans forcément être du même club
ni du même sexe mais de la même catégorie

Ouvert aux licenciés FSGT, UFOLEP et FFC (uniquement Pass-cyclisme)

Engagement des équipes à l'avance par courriel :

alandry.richard@gmail.com (Possibilité engagement sur place)

Règlement et renseignements au 06.86.71.23.06 ou sur www.veloclubcorbas.com



WE WANT YOU

CYCLO-CROSS De Noël à l'américaine

Samedi 14 décembre 2019





REGLEMENT CYCLO CROSS A L'AMERICAINE

SAMEDI 14 DECEMBRE 2019

ORGANISATEUR :VELO CLUB DE CORBAS

Article 1 : Le VELO CLUB DE CORBAS est l'organisateur du cyclocross à l'américaine .L'épreuve est régie par le règlement de la FSGT .Cette épreuve se veut conviviale et festive ,elle compte pour le challenge des CYCLO CROSS de la FSGT 69 pour la saison 2020 .

Article 2 :L'épreuve « JEUNES »est ouverte aux catégories : PUPILLES ,BENJAMINS ,MINIMES et CADETS .ATTENTION l'année de référence est 2020.

L'épreuve « ADULTES »est ouverte aux catégories de cyclocross A et B ,composées de JUNIORS ,ESPOIRS , SENIORS,VETERANS,SUPER VETERANS ,ANCIENS et SUPER ANCIEN .

Article 3 :Le cyclo-cross à l'AMERICAINE est une épreuve disputée par équipe de deux que ce soit pour la course « JEUNES »ou pour la course « ADULTES »

Article 4 : COMPOSITION DES EQUIPES :

Pour les jeunes ;les équipes sont composées de deux coureurs qui ne sont pas forcément du meme club ,ni du meme sexe ,mais de la meme catégorie d'âges

Pour les adultes :les équipes sont composées de deux coureurs qui ne sont pas forcément du meme club ,ni du meme sexe .Elles seront réparties en 3 catégories :

-Catégorie M: une fille + cat A ou cat B

-Catégorie B : un cat B + cat B

-Catégorie A : un cat A + cat A ou B

Article 5 : Engagements :Pour des raisons d'organisation l'organisateur privilège l'engagement des coureurs en amont de la course via le courriel de l'organisateur

alandry.richard@gmail.com

Les compositions d'équipes doivent être envoyées avant le 10 décembre .Pour ceux qui n'ont pas d'équipe mais qui souhaitent participer ,l'organisateur se propose de mettre en relation les individuels pour permettre à un maximum de coureurs de participer .Une inscription le jour de la course reste néanmoins possible .

ATTENTION : les coureurs HORS FSGT 69 et des fédérations assimilées doivent se préinscrire en amont de la compétition sur le site internet COMMISSION CYCLISTE 69 pour être enregistré dans la base de données 1 semaine avant le jour de l'épreuve sur le site

<http://www.cyclismerhonefsgt.fr/exterieurs/>



Les prix d'engagements sont pour chaque coureur

-Les jeunes FSGT = 4€ / UFOLEP = 6€ / FFC = 8€

-Les adultes FSGT = 8€ / UFOLEP= 10€ / FFC = 13€

Article 6 : Durée des épreuves pour les équipes :

Pupilles nés en 2011/2010 / benjamins nés en 2009/ 2008 : Course de 20 minutes

Minimes nés en 2007/ 2006 : Cadets nés en 2005/2004 : Course de 40 minutes

Adultes catégorie A /catégorie B / catégorie M : Course de 90 minutes

Déroulement :

Un des deux coureurs qui forme l'équipe prendra le départ sur la ligne pour le premier tour .

Passage de relais obligatoire à chaque tour .

Passage de Relais : L'organisateur dressera une zone adaptée pour garantir le passage de relais .Le relais se fera à pied ou en courant avec le vélo à coté .Le coureur finissant son tour viendra taper la main dans la main de son coéquipier qui sera en standby dans une zone définie .Ce coureur devra alors sortir de la zone à pied ou en courant avec son vélo .

Un mauvais passage de relais entrainera une pénalité de temps qui sera évalué et notifié par l'arbitre se trouvant dans le sas des relais .Cette pénalité sera de 3 minutes par infraction.

Article 7 : Horaire de départ

CADETS/ MINIMES = 12H30

PUPILLES / BENJAMIN = 13H30

ADULTES catégories A/ B/ M = 14H30

Les dossards seront à retirer sur place dans la salle de réception du PDL à partir de 11h

Article 8 : Le cyclocross se déroule dans le PARC DE LOISIR DE CORBAS

Entrée RUE NINGESSER ET COLI .ATTENTION : Vous franchisez un portique non amovible à hauteur limitée pour entrer dans le parking .ATTENTION à la hauteur des vélos sur votre galerie .

Il est demandé aux coureurs et aux accompagnateurs de respecter le lieu et de ne rien jeter par terre



Les chiens meme tenue en laisse sont interdits dans le parc .Des poubelles seront disposées dans plusieurs endroits .Vu la configuration du circuit l'organisateur se réserve le droit de limiter le nombre d'équipes .

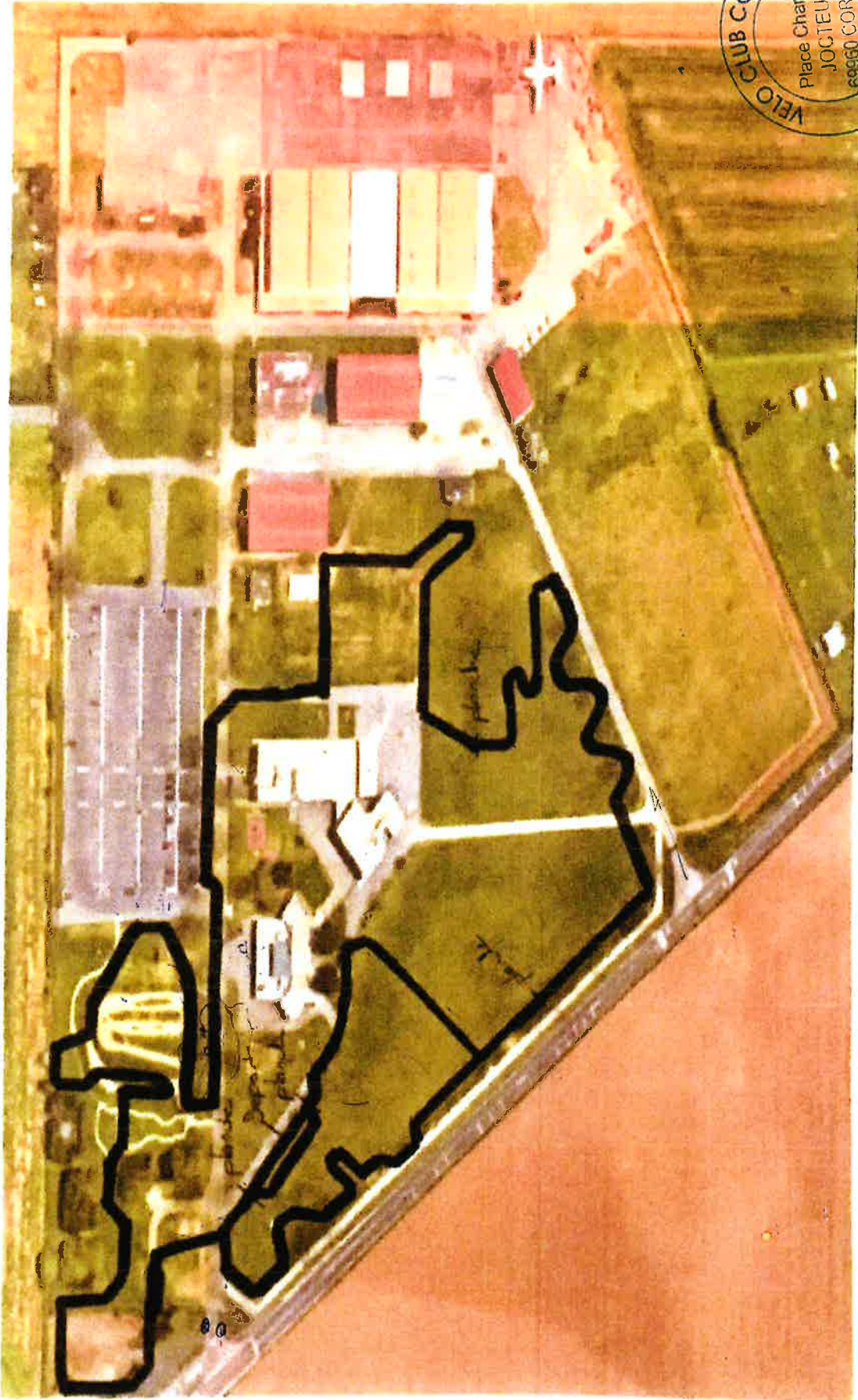
Article 9 : L'organisateur mettra à disposition lors de l'épreuve une équipe de secouristes référencée disposant du matériel adapté de premier secours .D'autre part l'organisateur dispose d'une garantie responsabilité civile .

Article 10 : **Récompenses** .Les récompenses auront lieu sur place .Seront récompensés pour les jeunes (vers 14H15)Les 3 premières équipes de chaque catégorie

Pour les adultes (vers 16H) Les 3 premières équipes du scratch / les 3 premières équipes de la catégorie B / La première équipe mixte M .

Article 11 :**Réclamations** : Les réclamations seront reçues exclusivement par les commissaires présents sur place qui statueront .Le droit de réclamation n'appartient qu'aux licenciés directement impliqués dans l'épreuve .

Article 12 : Tout autre point que n'aurait pas prévu le présent règlement serait soumis à l'examen des commissaires .Leurs décisions sont sans appel .



VELO CLUB CORBAS
Place Charles
JOC TEUR
69960 CORBAS
55CT - FFC